

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Communication Visuelle		
Orientation	Cinéma		
Intitulé du module	Son (Atelier prise de son)		
Code	1CVci15		DCV303451F20
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 1		
Crédits ECTS	3		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module permet aux étudiant·e·s d'acquérir des notions de base liées à la captation sonore et à l'utilisation du matériel de prise de son. Le développement de la sensibilité à l'écoute, à l'interprétation sonore est inscrit dans le cursus.</p> <p>En outre, ce module vise à sensibiliser les étudiant·e·s à la démarche de travail en groupe (organisation, synthèse, transmission de l'information, planification, négociation avec les personnes filmées).</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>L'étudiant·e prend conscience des incidences de la prise de son dans la création d'une œuvre cinématographique en situation de tournage classique intérieur/extérieur et dans un environnement difficile (bruit ambiant important).</p> <p>Il/elle apprend à choisir et mettre en œuvre du matériel audio adapté à la situation afin de capter un son direct exploitable en post-production.</p> <p>Des scènes de films existants sont reproduites. L'atelier est mené par un·e ingénieur·e du son professionnel·le. Les étudiant·e·s sont ensuite conduit·e·s à prendre le son sur les tournages des films de fiction des étudiant·e·s de 2^{ème} année BA Cinéma, pour une application concrète de leurs acquis.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>La réalisation fait l'objet d'une évaluation au terme du semestre. Pour ce module, l'accent est porté sur la transposition de l'idée originale en une prise de son répondant à des critères artistiques et techniques suffisants.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Correction des lacunes constatées dans le projet.</p> <p>Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p> <p>Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e·s	Vuk Vukmanovic (ingénieur du son) et Richard Szotyori

Responsable du module	Lionel Baier		
Descriptif validé le	13 octobre 2020	par	Lionel Baier